# Compte-rendu du Conseil Municipal de Villaroux du 08 avril 2022

<u>Présents</u>: Denise MARTIN, Michel PETIT, Gilles RAFFIN, Daniel LASCOMBE, Marie-Line AUDER, Véronique BLANCHARD, Yves PÊTRE, Claude PISSETY, Raymonde ZINTILINI

**Retard**: 19h45 Julien VEYSSEYRE **Départ**: 20h00 Michel PETIT

#### 1. Approbation du compte rendu du 12 mars 2022

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal

## 2. Approbation du Plan Local d'Urbanisme

Un dossier a été envoyé à chaque conseiller, par mail, pour consultation. Le Conseil Municipal approuve le Plan Local d'Urbanisme, à l'unanimité.

### 3. Droit de préemption urbain

Les communes dotées d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé peuvent, par délibération, instituer un droit de préemption urbain sur tout ou partie des zones urbaines et à urbaniser délimitées par ce plan.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'institution du droit de préemption urbain.

Arrivée de Julien VEYSSEYRE et Départ de Michel PETIT

### 4. Vote du Compte Administratif 2021

Le Compte Administratif du budget communal M14 est voté à 9 voix pour, comme suit :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2020		183 477.70		0.00		183 477.70
Résultats affectés					0.00	
Opérations de l'exercice	95 514.11	108 304.61	135 639.83	238 015.61	231 153.94	346 320.22
TOTAUX	95 514.11	291 782.31	135 639.83	238 015.61	231 153.94	529 797.92
Résultats de clôture		196 268.20		102 375.78		298 643.98
Restes à réaliser	693 910.00				693 910.00	
TOTAUX CUMULES	789 424.11	291 782.31	135 639.83	238 015.61	925 063.94	529 797.92
RESULTATS DEFINITIFS	497 641.80			102 375.78	395 266.02	

# 5. Approbation du Compte de Gestion

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

#### 6. Affectation du résultat 2021

L'excédent de fonctionnement de 102 375.78 € est affecté, à l'unanimité, en investissement au budget 2021.

#### 7. Vote des taux des taxes communales 2022

Le taux de la Taxe d'Habitation n'est pas à débattre. La décision doit donc porter sur les taux des Taxes Foncières. Pour pouvoir garder un taux de subvention équivalent, il est conseillé d'augmenter les taux des taxes. Le Conseil Municipal est d'avis d'appliquer une hausse minime mais régulière plutôt qu'une hausse significative espacée et, à 9 voix pour et 1 voix contre, décide d'augmenter de 0.5 % les taux des taxes pour 2022. Les nouveaux taux sont :

Taxe sur Foncier Bâti: 27.42%, Taxe sur Foncier Non Bâti: 76.77%.

#### 8. Vote du budget primitif 2022

Le Budget Primitif est voté à l'unanimité comme suit :

Fonctionnement : Dépenses : 211 605.00 € Recettes : 211 605.00 € Investissement : Dépenses : 1 055 732.98 € Recettes : 1 055 732.98 €

Recettes et dépenses s'équilibrent en fonctionnement et en investissement

#### 9. Réhabilitation de la grange

<u>Grange</u>: les appels d'offres réalisés ont été analysés par le bureau d'architecte. Le choix s'est porté sur des entreprises locales suivantes :

Lot	Désignation	Entreprise	Montant HT
1	Terrassements / gros œuvre / VRD	Batis	179 302.85 €
2	Charpente / couverture / zinguerie	Rambaud Fils	52 002.20 €
3	Menuiseries extérieures alu / VR	Féralux	34 084.00 €
4	Menuiseries intérieures	STPA Carouge – Favier Menuiserie	14 691.20 €
5	Cloisons / doublages / plafonds	Iso Mont Blanc	34 573.50 €
6	Peintures intérieures	AMP SAS	13 451.50 €
7	Enduit de façades	Rhône Alpes Façade	29 625.40 €
8	Revêtements de sols collés	Iser'sol	2 464.81 €
9	Carrelages / faïences	Concept réalisation carrelages	26 947.32 €
10	Plomberie / sanitaires / ventilation	EGE	42 592.60 €
11	Électricité / chauffage / courants faibles	Dauphiné Savoie Électricité	15 589.45 €
12	Serrurerie	Métallerie Maurienne	10 982.50 €

### 10. Emprunt

Les propositions des banques contactées pour un emprunt de 250 000 € sont suffisamment intéressantes pour que nous demandions une simulation pour un emprunt de 300 000 € sur 20 ans.

Le conseil autorise Mme le Maire à signer la proposition la plus intéressante pour la commune.

# 11. Secrétariat de mairie mutualisé

La Communauté de Communes Cœur de Savoie a créé un poste de secrétaire de mairie mutualisé afin de venir en aide aux communes du territoire qui en font la demande. Pour bénéficier de la mission de secrétariat de mairie mutualisé, la commune doit au préalable conclure une convention avec la Communauté de Commune Cœur de Savoie.

### 12. Groupement de commande pour l'achat d'électricité

Le Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie (SDES) demande au conseil municipal de se prononcer sur l'adhésion à un groupement de commandes.

Ce groupement de commande permettra d'assurer la satisfaction de l'ensemble des besoins de ses membres en matière d'achat d'énergie électrique et de services associés.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### 13. Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD)

La Communauté de Communes demande à chaque commune un engagement visant à démontrer, à l'échelle d'un territoire limité, la possibilité de proposer à un chômeur de longue durée un emploi à durée indéterminée. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### 14. Différentes commissions

Syndicat des eaux

Le budget a été approuvé

L'adhésion de la commune de la Table au syndicat des eaux reste en attente compte tenu du montant d'investissement à engager.